

Faire une déclaration d'impôts

1. Accéder au site officiel des impôts

Ouvrez votre navigateur web et entrez l'adresse du site officiel des impôts (impots.gouv.fr) dans la barre d'adresse.

Appuyez sur "Entrée" pour accéder au site.

2. Se connecter à votre espace personnel

Sur la page d'accueil, recherchez et cliquez sur l'option "Votre espace particulier" ou "Accéder à votre espace".

Vous serez redirigé vers une page de connexion où vous devrez saisir vos identifiants (numéro fiscal et mot de passe).

3. Accéder à la déclaration en ligne

Une fois connecté, recherchez et cliquez sur l'onglet "Déclarer mes revenus". Vous serez redirigé vers la page dédiée à la déclaration de revenus.

4. Vérifier les informations pré-remplies

Le formulaire de déclaration contient souvent des informations pré-remplies (salaires, pensions, etc.).

Vérifiez soigneusement ces informations pour vous assurer qu'elles sont correctes.

Si des informations sont incorrectes, vous pouvez les modifier directement dans le formulaire.

5. Compléter les informations manquantes

Parcourez les différentes sections du formulaire pour ajouter toutes les informations manquantes (revenus complémentaires, charges déductibles, etc.).

Assurez-vous de remplir toutes les sections pertinentes pour votre situation.

6. Déclarer les réductions et crédits d'impôts

Si vous avez droit à des réductions ou crédits d'impôts (dons, emploi à domicile, etc.), recherchez la section appropriée dans le formulaire.

Saisissez les informations nécessaires et les montants correspondants.

7. Vérifier et valider la déclaration

Une fois toutes les informations saisies, passez en revue l'ensemble de votre déclaration pour vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs.

Si tout est correct, cliquez sur le bouton "Valider" ou "Soumettre" pour envoyer votre déclaration.

8. Recevoir la confirmation

Après avoir soumis votre déclaration, vous devriez recevoir une confirmation de réception.

Notez le numéro de référence de votre déclaration pour toute correspondance future.

9. Télécharger et conserver une copie de votre déclaration

Il est recommandé de télécharger et d'imprimer une copie de votre déclaration pour vos dossiers.

Vous pouvez généralement trouver l'option pour télécharger ou imprimer votre déclaration sur la page de confirmation.

10. Suivre l'état de votre déclaration

Vous pouvez suivre l'état de votre déclaration via votre espace personnel sur le site des impôts.

Recherchez la section "Historique des déclarations" ou similaire pour vérifier le statut de votre déclaration.

Voilà! Vous avez maintenant suivi avec succès le tutoriel étape par étape pour faire une déclaration d'impôts en ligne.